



**Cfdt:**

Secteur  
Sécurité sociale

# CLASSIF EMPLOYÉS ET CADRES

## LA CFDT RÉPOND AUX FAKE NEWS

AFFIRMATION  
N° 1



La CFDT s'est laissée berner en 2020 en signant le protocole d'accord de classification sur la base d'une enveloppe de 80 millions d'euros alors que l'enveloppe proposée par les pouvoirs publics pour la présente classification est de 153 millions d'euros, soit près du double de la précédente.

L'enveloppe classification a pratiquement doublé depuis la dernière négociation classification passant de 80 millions à 153 millions d'euros. **C'est vrai mais...**

Contrairement à l'affirmation de certaines organisations syndicales, le quasi doublement de l'enveloppe n'est pas la conséquence directe de l'opposition à l'accord issu de la précédente négociation classification de 2020. Bien au contraire ! Cette opposition a fait perdre de l'argent aux salariés de l'institution.

En effet, ces **80 millions d'euros**, en cumulé et avec l'évolution de la valeur du point, auraient représenté **330 millions d'euros** fin 2024. Ainsi contrairement à ce que vous avez pu lire, **l'opposition à la précédente classification a plutôt fait perdre 330 millions d'euros aux salariés de l'institution** en 4 ans !

L'enveloppe de 80 millions d'euros s'est envolée vers les caisses de l'Etat sans billet retour, alors que ces mêmes organisations syndicales, porteuses de l'opposition, écrivaient et affirmaient : *"l'enveloppe de 80 millions, dédiée initialement à la classification, doit maintenant être utilisée pour l'ensemble du personnel, pour l'octroi d'une mesure collective pérenne."*

Qui s'est finalement laissé berner ?  
Certainement pas la **CFDT** !



Flashez  
pour plus  
d'info CFDT

Retrouvez-nous sur :



Je souhaite  
adhérer